

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la rentrée scolaire 2024-2025, le service Enfant-jeunesse vous communique les informations concernant l'accueil de loisirs et le périscolaire, avec quelques rappels et quelques nouveautés :

### **Les réservations :**

Les réservations sont **obligatoires** pour pouvoir participer aux prestations.

En cas d'oubli de réservations, nous nous réservons le droit de refuser votre enfant si nous n'avons plus de places.

Pour rappel, nous sommes réglementés par un taux d'encadrement pour assurer la sécurité des enfants et de ce fait nous ne pouvons pas accueillir tous les enfants.

Les délais pour les réservations sont les suivants :

- **Périscolaire du matin et du soir** : 2 jours
- **Restauration scolaire** : 5 jours
- **Mercredi** : 5 jours
- **Vacances scolaires** : de date à date

Pour toute demande de réservation au-delà du délai, vous pouvez faire une demande via le portail famille.

### **Les absences :**

Pour toute demande d'annulation d'une prestation pour **raison médicale**, quel que soit le délai, nous **ne demandons plus de justificatif médical pour pouvoir ne pas être facturé pour les absences** d'un ou deux jours. Une attestation sur l'honneur est suffisante pour ces absences, à envoyer avant que la prestation ne soit passée.

Pour les absences plus longues, un certificat médical vous sera demandé pour annuler la prestation.

### **Majoration et minoration :**

Par délibération en date du 11 avril 2019, le conseil municipal avait décidé de majorer les services non réservés de 50 %. Le 21 septembre 2023, nous avons décidé de revoir la majoration en l'abaissant à 30 % et de l'appliquer après un premier rappel verbal confirmé par écrit.

De plus, au même titre que pour les enfants arrivant après 8h30 le matin, la commission jeunesse propose de minorer de 50 % le tarif pour le périscolaire du soir pour les enfants quittant l'accueil avant 17h15.

### Les tarifs municipaux :

Les tarifs sont décomposés en 3 tranches en fonction du quotient familial :

Tranche 1 : QF ≤ 540

Tranche 2 : 541 < QF ≤ 900

Tranche 3 : QF > 901

Une mise à jour des quotients est réalisée à chaque rentrée scolaire. Pour les familles qui ne fournissent pas leur numéro d'allocataire lors du dépôt du dossier, la tranche 3 s'applique automatiquement. En cas de changement de quotient durant l'année scolaire, merci de contacter les services de la mairie.

	2023/2024			2024/2025		
<b>ALSH/MERCREDI</b>						
<b>Communes</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>
Matinée	4,45 €	4,70 €	4,95 €	4,59 €	4,84 €	5,10 €
Après-midi	4,77 €	5,05 €	5,30 €	4,92 €	5,19 €	5,46 €
Forfait 1 semaine (sans le repas)	40,08 €	42,40 €	44,53 €	41,32 €	43,61 €	45,91 €
Majoration sortie	4,11 €	4,35 €	4,56 €	4,23 €	4,47 €	4,70 €
Accueil Matin ou Soir	1,09 €	1,16 €	1,22 €	1,13 €	1,19 €	1,25 €
Cout journée indicatif (repas compris)	13,14 €	13,89 €	14,60 €	13,51 €	14,26 €	15,01 €
<b>Hors communes</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>
Matinée			6,43 €			6,63 €
Après-midi			4,88 €			7,09 €
Forfait 1 semaine (sans le repas)			57,89 €			59,68 €
Majoration sortie			5,94 €			6,12 €
Accueil Matin ou Soir			1,57 €			1,62 €
Cout journée indicatif (repas compris)			18,53 €			19,06 €

	2023/2024			2024/2025		
<b>CAMP</b>						
<b>Communes</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>
Journée	29,66 €	31,40 €	32,96 €	30,29 €	31,97 €	33,65 €
Cout camp 5 jours indicatif	148,30 €	157,00 €	164,80 €	151,43 €	159,85 €	168,26 €
<b>Hors communes</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>
Journée			42,85 €			43,75 €
Cout camp 5 jours indicatif			214,25 €			218,75 €

	2023/2024			2024/2025		
<b>PERISCOLAIRE</b>						
<b>Commune</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>
Matin ou soir	2,00 €	2,12 €	2,21 €	2,03 €	2,14 €	2,26 €
Matin et soir	3,12 €	3,32 €	3,47 €	3,19 €	3,37 €	3,54 €
<b>Hors commune</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>
Matin ou soir			2,88 €			2,94 €
Matin et soir			4,51 €			4,60 €

	2023/2024			2024/2025		
<b>RESTAURATION</b>						
<b>Commune</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>
Repas enfant	3,92 €	4,14 €	4,36 €	4,01 €	4,23 €	4,45 €
Repas adulte	7,32 €			7,67 €		
<b>Hors commune</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>
Repas			5,23 €			5,34 €

***Autorisation de départ (sportive ou autre) :***

Seuls les représentants légaux sont autorisés à récupérer les enfants.

Pour que d'autres personnes puissent le faire, il nous faut une autorisation écrite de votre part, que ce soit ponctuel ou régulier. (Par mail ou par sms)

Si une personne se présente à l'accueil de loisirs sans avoir été autorisé (par mail ou sms, une trace écrite est nécessaire) à récupérer l'enfant, il ne pourra pas repartir avec.

Il y a énormément de familles au centre et il peut nous arriver de mettre du temps à nous souvenir de votre visage, pour cela il est possible qu'**une pièce d'identité vous soit demandée**.

***Parking / stationnement :***

Un parking est à disposition pour vous garer lorsque vous déposer vos enfants à l'accueil de loisirs ou que vous venez les récupérer. Vous trouverez en pièce jointe le plan de stationnement du parking de l'Escapade.

Beaucoup de voitures viennent se garer juste à côté de l'Ile ô loisirs, ce qui est dangereux pour les familles qui arrivent le long du bâtiment.

**Merci de respecter le plan de stationnement !!!**

## ACCUEIL DE LOISIRS – Planète mômes

**Pour l'accueil de loisirs**, concernant les mercredis et les vacances scolaires, **nous sommes limités en nombre de places**, il est donc possible que votre réservation soit basculée sur liste d'attente. Cela veut dire qu'il n'y a plus de places disponibles pour le moment et que vous serez avertis si une place se libère.

Pour savoir si votre enfant est bien inscrit pour les mercredis il doit apparaître sur le portail famille, une réservation sur l'une des prestations suivantes : "Mercredi matin", "Repas mercredi" ou "Mercredi après-midi".

**Une simple inscription à "Péricentre mercredi matin" ou "Mercredi soir" ne suffit pas pour réserver une place à la journée ou demi-journée.**

Pour les enfants qui allaient aux APC après l'école, une inscription sous « Péri après APC » était demandée, ce n'est désormais plus le cas. Il faut simplement inscrire votre enfant au péri soir pour que nous ayons l'information de le récupérer après l'APC.

### **Les horaires :**

L'accueil du matin s'effectue de 7h à 9h.

**Pour le bon déroulement des activités et le bien-être de votre enfant, merci de respecter ces horaires !**

Passé cet horaire, les portes de l'accueil seront fermées à clés. Si le groupe de votre enfant est en activité hors du centre, votre enfant sera affecté à un autre groupe le temps de l'activité.

Le midi, vous pouvez déposer ou récupérer votre enfant entre 11h30 et 12h15.

Pour le bon déroulement des activités et le bien-être de votre enfant, merci de respecter ces horaires !

**Changement à partir de cette année :** pour le groupe des 3-4 ans : pour respecter au mieux le rythme des tous petits, les enfants commenceront le repas à partir de 11h30 pour aller à la sieste plus tôt (12h30/12h45).

Le goûter est pris à 16h. Pour laisser le temps à votre enfant de prendre un goûter de bonnes conditions nous ouvrirons les portes à partir de 16h30.

**Les affaires de rechange :**

Pour les enfants de 3 à 5 ans, nous demandons que les enfants aient au moins un change dans leur sac. Un accident peut arriver et nous n'avons pas de change pour tout le monde. De plus beaucoup d'affaires que nous prêtons ne nous reviennent pas.

**La passerelle :**

Depuis l'année scolaire 2023-2024, une passerelle a été mise en place pour les enfants du groupe des 9-11 ans.

Le mercredi matin, Victor et Laura les prennent en charge et les amènent au Repère pour proposer des animations. L'objectif de la Passerelle est de les familiariser avec le secteur adolescent pour avoir un premier pas dedans. Ils ont aussi la possibilité de faire les activités pendant les vacances, n'hésitez pas à regarder la **plaquette d'Oxy jeunes**.

**Les contacts :**

*Laura – Coordinatrice des services Enfance et Jeunesse : 06.33.53.15.69*

*Alexis – Directeur de l'accueil de loisirs : 06.72.11.98.15*

*Clémentine – Directrice adjointe de l'accueil de loisirs : 06.75.39.98.91*

*Victor : Animateur du Repère : 06.30.30.13.91*